

Rente

viagère immédiate



Préparer

décider



profiter

Là, pour la vie.


Retraites
Populaires

Placez un capital et bénéficiez d'un revenu supplémentaire garanti à vie.

RP Rente viagère immédiate vous permet dès maintenant de :

- Combler un besoin de revenu complémentaire garanti à vie
- Profiter d'une rente garantie à vie tout en choisissant la part que vous souhaitez transmettre aux bénéficiaires en cas de décès
- Effectuer un placement garanti à vie tout en assurant un capital décès aux bénéficiaires
- Disposer d'un 13^e salaire garanti à vie à la retraite

Choisissez vos prestations en cas de décès :

Exclusive : l'entier du capital initialement investi en cas de décès.

Maximale : aucune prestation n'est restituée.

Classique : capital investi, déduction faite des rentes effectivement payées.

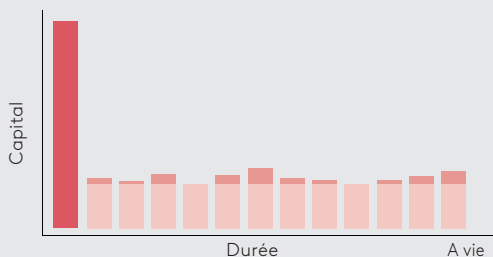
Altruiste : rente sur 2 têtes payable aussi longtemps que l'une ou les 2 personnes assurées sont en vie. Aucune prestation n'est restituée au second décès.

Avantages

- Sécurité de l'investissement
- Montant de la rente garanti à vie
- Choix de la prestation en cas de décès
- Planification budgétaire facilitée
- Diversification du patrimoine

Fonctionnement

- Prime unique
- Rente annuelle garantie à vie
- Participation aux excédents



T 021 348 26 26
 M conseillers@retraitespopulaires.ch
 W www.retraitespopulaires.ch

Scannez le code
pour accéder au
calculateur →

